

Recensement électoral

Les leaders de l'opposition extraparlamentaire y ont participé

Le recensement électoral en vue des élections locales du 30 juin prochain au Togo, a pris fin dimanche dernier avec des fortunes diverses pour les potentiels électeurs. Si les militants de l'opposition se sont massivement mobilisés pour l'opération ...



INCLUSION FINANCIERE



DJOGLO Jacqueline : « le coup de pouce financier du FNFI me permet de renforcer jour après jour mon autonomie »

En ce jour, mardi 21 mai 2019, c'est à Lomé que Echos des Bénéficiaires des produits FNFI décide de déposer ses valises pour partager avec vous les ...

PAGE 2

ETRANGER



RDC / Primature

Ilunga Ilunkamba, nouveau Premier ministre

Il sera le fruit d'un consensus obtenu aux forceps de 4 mois de négociations entre le président Félix Tshisekedi et l'ancien président Joseph Kabila. Face à des propositions de personnalités connues du FCC de Kabila, le chef de l'Etat aurait choisi ...

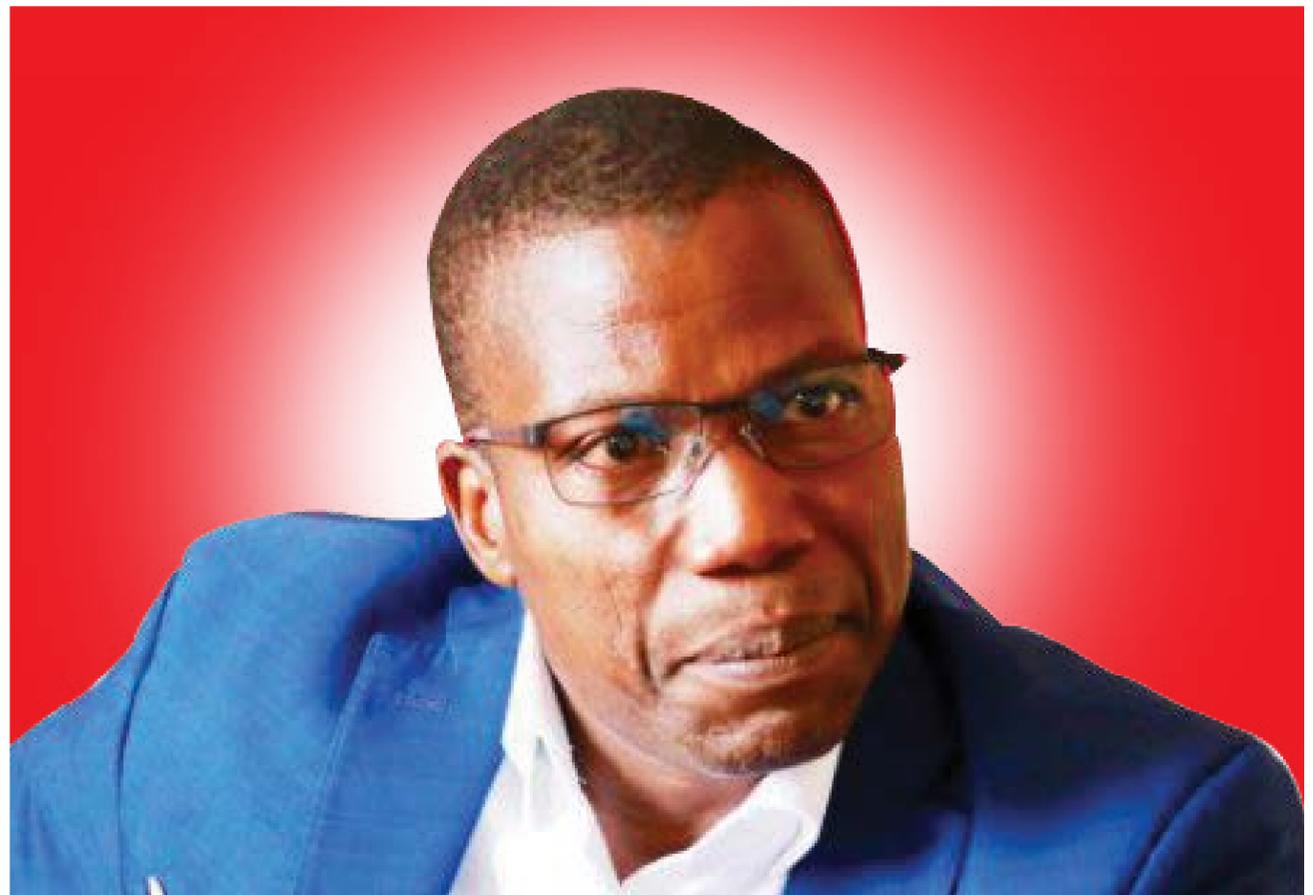
PAGE 4

Branche togolaise de l'UPF

Loïc Lawson et son équipe se lancent le défi de la redynamisation

La section togolaise de l'Union internationale de la presse francophone (UPF), a tenu ...

PAGE 11



En disant « non au 4ème mandat » de Faure Gnassingbé

Tikpi a-t-il les moyens de sa politique ?

Il n'est pas à nier que le président du Parti national panafricain (PNP), depuis le début de la crise socio-politique, se montre extrêmement méfiant vis-à-vis pouvoir. Et, au lendemain des nouvelles réformes constitutionnelles et institutionnelles, le natif de Kparatao est resté fidèle à ses convictions de départ. Mieux, il compte s'opposer à tout mandat supplémentaire du président Faure Gnassingbé. Mais, face aux textes en vigueur, Tikpi Atchadam ne paraît-il pas illusionniste ? En tout cas, il pense disposer des moyens pour arriver à ses fins.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Enseignement supérieur: Les réformes valent aussi bien pour le public que le privé

Le Togo passe à la vitesse supérieure au sein de l'enseignement supérieur. Des initiatives sont en cours pour une réforme des curricula dans le secteur. Sauf que pour l'instant l'on ne parle que de l'enseignement supérieur privé alors que l'enseignement supérieur public n'est pas exempt de réformes. A quand donc la réforme des curricula dans le secteur éducatif en général et dans l'enseignement supérieur public en particulier ? Les réformes, on en aura toujours besoin. Aujourd'hui avec le développement rapide des moyens de communication et les mutations spectaculaires auxquelles l'on assiste, les pratiques et usages tout comme les connaissances sont vite dépassés. A l'image des logiciels et des applications des Smartphones, une mise à jour s'impose régulièrement ...

PAGE 3

Trafic maritime international

Pourquoi le Togo doit-il adhérer à la convention de Londres



PAGE 5

 <p>La Ceni a joué les prolongations</p>	SOMMAIRE	<p>Côte d'Ivoire Les députés de l'opposition boycottent la séance qui adopte le calendrier des travaux parlementaires</p>  <p>P 4</p>	<p>Togo-Union européenne Vers la création de la chambre de commerce et d'industrie</p>  <p>P 5</p>	<p>Biodiversité Tous au chevet de la mère nature en danger !</p>  <p>Journée internationale de la diversité biologique 22 mai International Day of Biological Diversity</p> <p>P 10</p>	<p>Semaine de l'étudiant Huit jours de promotion et de cohésion sociale à l'ISDI</p>  <p>P 11</p>
---	-----------------	---	---	---	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

DJOGLO Jacqueline : « le coup de pouce financier du FNFI me permet de renforcer jour après jour mon autonomie »

En ce jour, mardi 21 mai 2019, c'est à Lomé que Echos des Bénéficiaires des produits FNFI décide de déposer ses valises pour partager avec vous les témoignages de Madame DJOGLO Jacqueline, qui grâce au Produit d'Accompagnement Spécial (PAS) du FNFI s'est lancée depuis peu dans la commercialisation de chaussures pour dame. Retour sur les expériences de cette dame qui aujourd'hui exerce son activité avec passion.

Par le passé, Madame DJOGLO Jacqueline a obtenu successivement les 4 cycles du crédit APSEF du FNFI, des tranches de crédit de 30.000 à 50.000 FCFA qui ont permis cette dame, bientôt la quarantaine de se lancer dans une activité génératrice de revenus. Après avoir vu son activité prendre de l'envole grâce au coup de financier du FNFI, et suite aux nombreuses sollicitations de sa clientèle de plus en plus nombreuse, Jacqueline décide alors de renforcer son activité en y intégrant la commercialisation de chaussures pour dame. Le projet en tête désormais, il faut passer à sa réalisation, et se pose alors le problème de difficultés financières.

“ Comme j'étais déjà très habituée à PADES Microfinance, une institution de microfinance partenaire du FNFI, car j'y avais déjà pris les 4 cycles

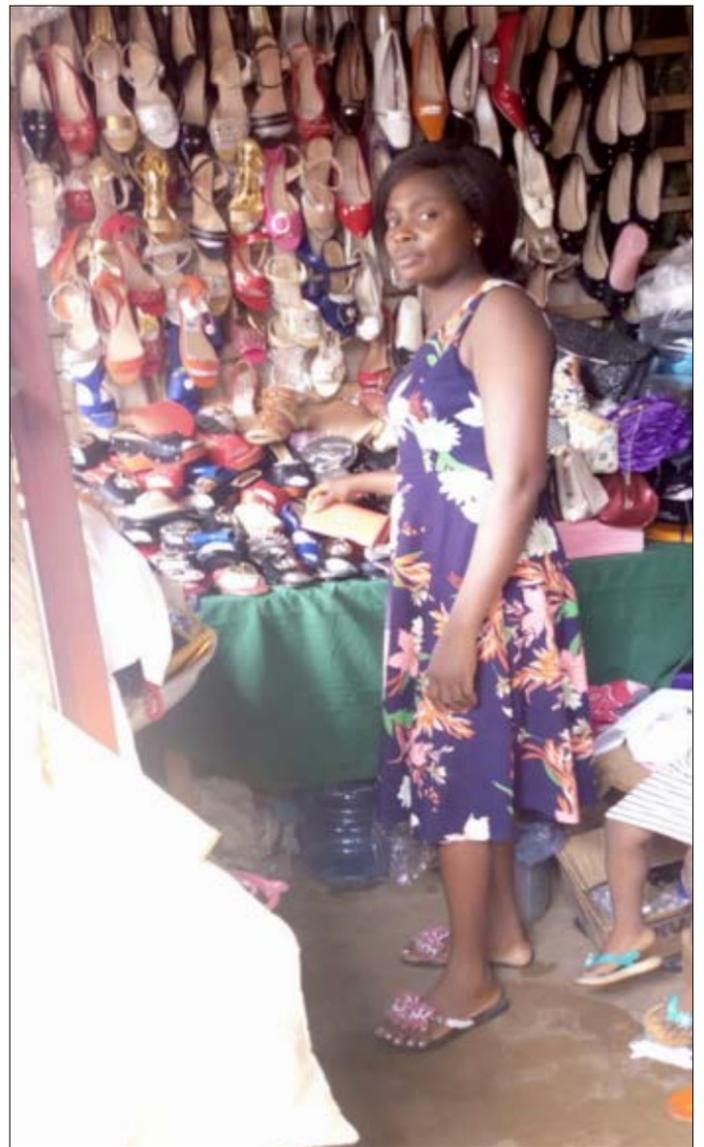
du crédit APSEF, je suis retournée vers mon agent de crédit pour lui expliquer que j'avais un projet de vente de chaussures pour dame et que je voulais voir quelle était la possibilité de pouvoir contracter un crédit pour la réalisation de mon projet. C'est à l'issue de cette séance que j'ai été mise au parfum du Produit d'Accompagnement Spécial destiné justement aux bénéficiaires fins de cycle APSEF, histoire de leur permettre de renforcer leurs activités.”

Comme Jacqueline, nombre de togolais ont ainsi pu obtenir le PAS du FNFI pour passer à l'échelle de leurs activités génératrices de revenus.

“Comme j'étais déjà intégrée dans la dynamique de l'inclusion financière, je n'ai pas mis longtemps pour obtenir le crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir acheter un ballot de chaussures

pour dame et de pouvoir mettre en place ce petit hangar où j'expose mes produits actuellement. Et Dieu merci, vu que la mode vestimentaire a pris le dessus sur la ville de Lomé, personne ne peut résister à la tentation. Je parviens à écouler rapidement mes chaussures, étant donné que ce sont des chaussures très simples et très adaptées ajoutées au coût très abordable, je liquide très rapidement. En plus, j'ai mis en place une technique qui me permet de bien accueillir ma clientèle. J'engage bien la conversation avec elle et avec conviction mes clientes parviennent à acheter plusieurs paires à la fois. Pour faire le commerce et être sûr de réussir, il faut maîtriser des techniques comme pouvoir convaincre la clientèle.”

Aujourd'hui avec le PAS, notre interlocutrice voit son activité s'agrandir et aller de l'avant. Et pour elle, avec beaucoup d'efforts et surtout



Madame DJOGLO Jacqueline

de la persévérance, on peut déplacer des montagnes.

“Je me suis inscrite dans une très bonne dynamique de réussite afin de pouvoir rembourser dans les délais mon crédit. Car une des réussites pour rester longtemps dans la chaîne de

l'inclusion financière, c'est d'honorer tous ses engagements vis-à-vis des remboursements des crédits. Pour l'heure, le coup de pouce financier du FNFI me permet de renforcer jour après jour mon autonomie et mon épanouissement”.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... C'est pourquoi l'on ne saluera jamais assez les initiatives de réformes prises au Togo ces dernières années. Dans notre pays, tant les gouvernants que la société sont unanimes sur le fait qu'il faut aller à des réformes sur tous les plans. Le gouvernement ne se fait d'ailleurs pas prier pour le faire. L'on a tous applaudi les réformes intervenues récemment sur le plan politique. Maintenant le gouvernement doit se tourner vers la réforme de plusieurs autres secteurs sociaux dont celui de l'éducation. C'est ainsi qu'en fin de semaine dernière, l'on

nous annonçait des réformes imminentes dans l'enseignement supérieur privé. Il s'agit d'un projet de réglementation et de révision des curricula piloté par le ministère de l'Enseignement supérieur en collaboration avec les acteurs. Il permettra de recadrer et d'harmoniser les pratiques en vigueur dans ce secteur, pour une meilleure formation post-baccalauréat au Togo. Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, le professeur Koffi Akpagana, « le choix de la réforme des curricula dans nos établissements d'enseignement supérieur privé n'est pas anodin. Il s'agit d'une exigence de notre système éducatif,

dont la visibilité et la compétitivité se mesurent à l'aune des standards internationaux, des principes fédérateurs d'harmonisation des programmes de formation, d'accréditation et de certification ». Le Togo a donc besoin de réformer l'ensemble de son système. Mais pourquoi c'est seulement de l'enseignement supérieur privé qu'il s'agit actuellement ? Certains répondront qu'il faut bien commencer quelque part. Peut-être, mais cela fait longtemps tout de même que ces réformes sont réclamées par tous les acteurs et surtout par les bénéficiaires du système eux-mêmes. En tout cas, il est clair que

l'enseignement supérieur privé a besoin de réformes. C'est un secteur qui permet au gouvernement de désengorger ses centres publics, mais depuis quelques années un désordre s'y est installé. Plusieurs de ces établissements font du bon travail et forment des compétences qui sont employées par de grandes institutions et par le gouvernement. Des citoyens d'autres pays viennent même se faire former au Togo dans ces écoles. Mais ce n'est que l'arbre qui cache la forêt. Il subsiste des tares qu'il faut corriger et le ministère de tutelle s'y emploie. Mais c'est tout le système éducatif du Togo

qui a besoin de réformes. A l'arrivée du système Licence-Master-Doctorat (LMD), l'on croyait que des réformes profondes allaient intervenir. Selon plusieurs observateurs, spécialistes de l'éducation, enseignants, étudiants et autres acteurs du secteur, les pratiques anciennes demeurent. Reconnaissons tout de même que des avancées sont enregistrées dans les universités publiques. Mais le besoin de réforme demeure. Espérons donc qu'après le l'enseignement supérieur privé, le professeur Akpagana et son équipe s'attaqueront au secteur public qu'il connaît très bien.

Edem Dadzie

En disant « non au 4ème mandat » de Faure Gnassingbé Tikpi a-t-il les moyens de sa politique ?

Il n'est pas à nier que le président du Parti national panafricain (PNP), depuis le début de la crise socio-politique, se montre extrêmement méfiant vis-à-vis pouvoir. Et, au lendemain des nouvelles réformes constitutionnelles et institutionnelles, le natif de Kparatao est resté fidèle à ses convictions de départ. Mieux, il compte s'opposer à tout mandat supplémentaire du président Faure Gnassingbé. Mais, face aux textes en vigueur, Tikpi Atchadam ne paraît-il pas illusionniste ? En tout cas, il pense disposer des moyens pour arriver à ses fins.

L'instigateur du soulèvement populaire du 19 août 2017 a publié, il y a une semaine, une note dans laquelle il désigne les réformes actuelles de « costume » taillé sur mesure pour le président Faure Gnassingbé. Pour le premier responsable du parti au cheval, toutes les dispositions mises en place, taillées sur mesure de surcroît, tendent à baliser la voie au parti au pouvoir, malheureusement

au détriment des autres partis de l'opposition et par la même occasion, étouffer une éventuelle alternance à la tête du pays. Ayant déjà boudé les législatives de décembre, le président du PNP compte récidiver aux prochaines locales mais se présentera à la présidentielle de 2020 ; un choix dont l'argumentaire résiste tout de même à la compréhension.

S'unir pour battre Unir
Pour se donner les moyens

de titiller le président de la République, l'ancien secrétaire général de la préfecture de Tchaoudjo appelle « à la création des comités de résistance contre un quelconque 4ème mandat ». Ce qui est d'emblée inatteignable



Tikpi Salifou Atchadam, président du PNP

sans « la libération inconditionnelle des responsables et militants

du parti PNP ainsi que des autres partis politiques » exclame-t-il. Pour lui, le nouvel acte posé par l'Assemblée nationale, loin d'être démocratique et louable, est morbide pour l'avenir politique du pays. C'est pourquoi il incite, autant que faire se peut, la population à « s'opposer avec fermeté à cette

inadmissibles pour notre pays (...) ». « Nul n'est au-dessus de la loi », s'accorde-t-on généralement à dire. A l'opposition togolaise qui régulièrement, a tendance à crier « danger » là où il n'y en a pas, cette célèbre formule peut faire foi. Les textes sont faits pour être respectés et au Togo, la configuration actuelle des statuts juridiques permet au président de la République, s'il est élu, de briguer encore deux mandats supplémentaires. La voie de la raison serait de le battre aux urnes, seul moyen légitime d'accéder au pouvoir. Toute autre tentative ubuesque ne serait que la caricature d'une opposition sans stratégie ni idées ; par conséquent, inappropriée à diriger le pays.

Augustin Akey (Stagiaire)

Recensement électoral

Les leaders de l'opposition extraparlamentaire y ont participé

Le recensement électoral en vue des élections locales du 30 juin prochain au Togo, a pris fin dimanche dernier avec des fortunes diverses pour les potentiels électeurs. Si les militants de l'opposition se sont massivement mobilisés pour l'opération, ce fut aussi le cas pour leurs leaders.

Contrairement au recensement dans le cadre des élections législatives de décembre 2018, les leaders de l'opposition ont appelé leurs militants à aller se faire enrôler. Il faut faire remarquer que malgré leur appel au boycott des opérations de recensement à l'époque, la majorité des

Togolais était allée se faire recenser. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) avait annoncé un fichier électoral constitué de plus de trois millions d'inscrits et ceci même après la suppression des doublons.

Selon plusieurs témoignages recueillis sur le terrain auprès des agents recenseurs, la



Madame Adjamagbo-Johnson lors de son enrôlement

séance supplémentaire de la semaine dernière

n'a finalement permis que d'inscrire les retardataires

et ceux qui avaient perdu ou endommagé leurs cartes ou ceux qui avaient changé de commune. On a donc pour l'occasion noté la présence de certains leaders dont des chefs de file du boycott dans les Centres de recensement et de vote (CRV). Parmi eux, Jean-Pierre Fabre, président du parti Alliance nationale pour le changement (ANC), ex-chef de file de l'opposition et Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, coordinatrice de la Coalition de l'opposition togolaise...

Suite à la page 11

RDC / Primature**Ilunga Ilunkamba, nouveau Premier ministre**

Il sera le fruit d'un consensus obtenu aux forceps de 4 mois de négociations entre le président Félix Tshisekedi et l'ancien président Joseph Kabila. Face à des propositions de personnalités connues du FCC de Kabila, le chef de l'Etat aurait choisi le moins « politique », en raison de son parcours à la tête de plusieurs ministères sous le gouvernement Mobutu.

Sylvestre Ilunga Ilunkamba, 74 ans, a été l'homme de consensus. Un consensus obtenu après 4 mois de négociations et d'échanges, 4 mois passés à éplucher les CV des personnalités comme Henri Yav Mulang, ancien ministre des Finances sortant, Jean Mbuyu, ancien conseiller à la sécurité de Kabila. Même le parcours de Modeste Bahati Lukwebo, actuelle « autorité morale » de l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC, deuxième force

politique au sein du FCC) et ministre du Plan du gouvernement sortant n'aura pas trouvé meilleure fortune aux yeux de Félix Tshisekedi qui, procédait beaucoup plus par prudence et stratégie.

Directeur général de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) depuis mars 2014, Sylvestre Ilunga Ilunkamba est également docteur en Sciences économiques appliquées depuis 1979 et dispense des cours, notamment à l'Université de Kinshasa. Il a ensuite



Félix Tshisekedi (D) saluant le nouveau PM

été tour à tour directeur de cabinet du ministre du Plan puis directeur de la Coopération et des Relations internationales au rectorat de l'Université nationale de Zaïre (UNAZA), de 1980 à 1981.

Conseiller principal à la présidence de la République en matière économique et financière (1986 à 1987), puis ministre du Plan (1990) et ministre des Finances, il a été nommé en 2003 secrétaire exécutif du « Comité de pilotage de la réforme des entreprises du portefeuille

». Il avait alors notamment travaillé avec l'actuelle présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda Lioko, à l'époque ministre du Portefeuille. « Je considère ma nomination comme une lourde responsabilité, en ce moment crucial de l'histoire de notre pays, et je m'engage à mobiliser toutes les ressources nécessaires pour faire fonctionner la coalition au niveau du gouvernement et à contribuer à l'amélioration du niveau de vie des Congolais, dans la

transparence et la bonne gouvernance », a déclaré le nouveau locataire de la Primature congolaise.

Le plus grand atout donc de ce haut fonctionnaire sera sa connaissance du mécanisme de fonctionnement des grandes entreprises publiques et son expérience dans la gestion de l'Etat depuis le temps de Mobutu.

Malgré ce consensus, la tâche s'annonce immense pour Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Premier défi de taille, former un gouvernement dont 70% revient au FCC et 30% à Cach et ses alliés. La répartition des portefeuilles ministériels pour satisfaire les caprices des deux nouveaux alliés sera le plus grand test de ce haut-fonctionnaire. Le plus difficile sera ensuite d'éviter que leurs désaccords ne réduisent sa marge de manœuvre.

T.M.

Madagascar / Corruption**L'ambassade de Madagascar aux États-Unis épinglée par une enquête**

Plus d'un milliard d'ariary, soit 263 000 euros, ont été détournés à l'ambassade de Madagascar aux États-Unis. C'est ce qui ressort, après la clôture, vendredi 17 mai, de l'enquête menée par le Bureau indépendant anti-corruption. Ces faits remontent à 2007. Un ancien diplomate malgache et deux membres du personnel sont suspectés dans cette affaire de détournement de fonds.

« Abus de fonction », « favoritisme », « prise d'avantage injustifié », « faux et usage de faux », « trafic d'influence »... La liste des infractions dont sont suspectés trois anciens membres de l'ambassade de Madagascar aux États-

Unis est longue.

Le premier concerné par cette affaire est l'ambassadeur de l'époque lui-même, indique une source proche du dossier. Il s'agit de Zina Andrianarivelo-Razafy, qui a occupé ce poste de 2002

jusqu'à son limogeage en janvier 2018. Le responsable de la comptabilité de l'ambassade et une personne soupçonnée d'avoir bénéficié d'un emploi fictif au sein de la représentation sont aussi impliqués dans ce dossier de détournement de deniers et de biens publics. D'après les éléments de l'enquête, il y a d'abord la vente de la résidence de Madagascar à New York en 2007 puis l'achat d'une

nouvelle résidence et d'une chancellerie dans des conditions douteuses, notamment en ce qui concerne la passation de marchés et l'utilisation des recettes issues de ces transactions.

D'autres infractions révélées par l'enquête font état d'une gestion suspecte de crédits alloués au remboursement de frais d'hospitalisation, de soins et de médicaments

du personnel de la représentation diplomatique de Madagascar aux Nations unies ou encore de la location d'une voiture finalement immatriculée au nom d'un membre de l'ambassade à la fin du leasing.

Le dossier a été transmis vendredi au Pôle anti-corruption, chargé de lancer les poursuites judiciaires.

Rfi.fr

Côte d'Ivoire**Les députés de l'opposition boycottent la séance qui adopte le calendrier des travaux parlementaires**

Les Groupes parlementaires PDCI-RDA, Rassemblement et Vox populi ont boycotté lundi 20 mai 2019, la séance plénière convoquée par le président de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro, en vue de l'adoption du calendrier des travaux parlementaires.

A l'origine de ce mouvement d'humeur, les intéressés affirment qu'à la demande du président de l'Assemblée nationale, la représentante de l'Union africaine en Côte d'Ivoire a entamé une médiation en vue de trouver une solution consensuelle pour la mise en place du Bureau de l'Assemblée nationale. Dans ce cadre, des

échanges ont eu lieu le 15 mai dernier avec la médiatrice sur leurs inquiétudes formulées à l'encontre de l'actuel bureau. Malheureusement, force est de constater qu'à ce jour, le président de l'Assemblée nationale n'a encore donné aucune suite aux propositions à lui transmises par la médiation. Dans un communiqué

publié, les députés de l'opposition parlementaire ont donc invité, à la suite de ce boycott, la représentante de l'Union africaine en Côte d'Ivoire à poursuivre la résolution de cette situation qui affecte le fonctionnement régulier de l'Assemblée nationale. Ils ont exhorté le président du Parlement à créer et à maintenir au sein de l'Institution parlementaire



Des députés de l'opposition ivoirienne

un climat apaisé, propice à l'exercice du mandat parlementaire dans l'intérêt

supérieur des populations ivoiriennes.

T.M.

Trafic maritime international

Pourquoi le Togo doit-il adhérer à la convention de Londres ?

Le Togo s'apprête à adhérer à la convention de Londres sur le trafic maritime international. Le gouvernement autorise le pays à adhérer à cette convention signée le 9 avril à Londres et qui a pour objectif de faciliter le trafic maritime international.



Des installations au port autonome de Lomé, vues partiellement de nuit

Cette décision d'adhérer à la convention de Londres sur le trafic maritime international a été prise en Conseil des ministres le 15 mai dernier. Adopté le 9 avril 1965 à la conférence internationale des Etats

membres de l'Organisation maritime internationale (OMI), cet accord vise à favoriser l'accès des transports maritimes par la simplification des formalités, des documents requis et des procédures liées à l'arrivée, au séjour et au départ des navires effectuant des voyages internationaux.

Le Togo dispose de l'un des plus importants ports en Afrique de l'ouest avec une profondeur de 16,60 mètres. Le Port autonome de Lomé (Pal) est le seul port en eau profonde de la côte ouest africaine. Le Pal a enregistré de plus en plus de trafic ces dernières années. Cette adhésion à la convention de Londres sur le trafic maritime international va permettre au Togo d'enregistrer plus de trafics avec la simplification des

formalités et documents à l'arrivée, au séjour et au départ des navires.

La mesure s'inscrit également dans le premier axe du Plan national de développement (PND) qui vise à mettre en place un hub logistique d'excellence et à développer un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. A travers cette adhésion à la convention de Londres sur le trafic maritime international, le Togo pourra mobiliser plus de partenaires pour réaliser cet axe du PND.

Selon les autorités togolaises, cette adhésion va également permettre de renforcer l'attractivité du Togo, compte tenu de sa position géographique et des potentialités qu'offre son port en eau profonde.

Félix Tagba

Finance

Le Togo mobilise 22 milliards FCFA sur le marché régional

Depuis le début de cette année, tout se passe bien pour le Togo sur le marché financier régional. Le pays a encore réussi à confirmer sa capacité de mobiliser les ressources suite à son émission d'Obligations assimilables du trésor du vendredi 17 mai.



Cette émission d'Obligations assimilables du trésor (OAT) a donné des résultats concluants. Le pays espérait mobiliser sur le marché financier régional 20 milliards FCFA. Mais il en a mobilisé plus. L'opération lui a permis de lever au total 22 milliards FCFA. Le montant total soumis est de plus de 62 milliards. Ce qui donne un taux de couverture de 310,35%.

Cette opération va permettre de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales

en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat.

Le nouveau succès du Togo sur le marché financier régional intervient après l'exploit réalisé par le pays les mois précédents. En effet, le Togo a mobilisé plusieurs sommes sur le marché financier régional depuis le début de cette année. La dernière en date remonte au 19 avril où l'émission des Bons assimilables du trésor a permis au pays de mobiliser au total 77 135 000 000 FCFA, soit un taux de couverture du montant

mis en adjudication par les soumissions de 385,68%. Le pays n'a retenu que 22 milliards sur cette somme. Le même mois c'est-à-dire le 5 avril, le Togo a aussi enregistré des soumissions de plus de 77 milliards suite à une émission d'Obligations assimilables du trésor, soit un taux de couverture de 386%.

Ces résultats confirment la confiance des marchés en faveur du Togo. Les investisseurs ont un intérêt pour l'économie togolaise. Le pays a mené plusieurs réformes ces dernières années pour améliorer le climat des affaires et permettre aux opérateurs économiques d'effectuer leurs activités dans de bonnes conditions sur le territoire national. Ces réformes ont permis au pays de faire un bond de 19 places dans le classement Doing business 2019. Les autorités togolaises se sont engagées à poursuivre l'amélioration du climat des affaires.

F.T.

Togo-Union européenne

Vers la création de la chambre de commerce et d'industrie

Le projet de création de la chambre de commerce et d'industrie entre le Togo et l'Union européenne avance. Dans le cadre de ce projet, des entreprises européennes se sont réunies en fin de semaine dernière.



La rencontre entre les entreprises européennes a permis de réfléchir sur les tenants et les aboutissants du projet de chambre de commerce et d'industrie Togo-UE. Cette chambre sera lancée au Forum économique Togo-UE qui se tiendra du 13 au 14 juin à Lomé. Pour ce faire un mémorandum d'accord sera signé entre la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) et les chambres de commerce et d'industrie de l'Union européenne.

La chambre de commerce et d'industrie Togo-UE permettra de renforcer la coopération entre le Togo et l'Union européenne et d'accroître les échanges commerciaux entre notre pays et ceux de l'UE.

Le Forum économique Togo-UE qui aura lieu sous le thème : « Bâtir des relations économiques durables et pérennes entre le Togo et l'Union européenne » va réunir des investisseurs des 28 pays de l'Union européenne. 400 participants y sont attendus.

La rencontre est organisée conjointement par la présidence de la République et le gouvernement togolais, la délégation de l'Union européenne au Togo et le secteur privé national. Elle permettra aussi de trouver des partenaires pour le financement du Plan national de développement (PND). Ce Plan nécessite d'une contribution de 65% de la part du secteur privé pour son financement.

A travers le Forum économique Togo-UE, le Togo pourra être une destination privilégiée pour les investisseurs de l'Union européenne.

F.T.

parutions. En perspective, il est prévu l'organisation du forum à l'intérieur du Togo «pour amener les populations à s'aimer, à s'accepter, à vivre ensemble

dans l'harmonie et la paix», a précisé le président de Pacific. L'association est également présente en France.

Source: Manationtogo

Promotion du vivre-ensemble en milieu scolaire



Comment vivre avec l'autre? C'est autour de cette problématique que Café Philo a mobilisé le monde scolaire au Togo. Portée par l'association togolaise Réseau Pacem in Africa (RPA), cette initiative chaleureusement accueillie dans les lycées du programme français et togolais, non seulement s'inscrit dans une démarche de démystification de la philosophie, une matière longtemps considérée comme réservée aux seuls initiés, mais aussi et surtout inculque en l'enfant les valeurs de citoyenneté et démocratiques. Présupposant que la conflictualité est consubstantielle aux relations humaines, il convient de définir le paradigme qui sert de « grammaire morale » du lien social. Tel est l'esprit qui soutient cette initiative. Le rejet de l'autre, l'enfermement sur soi, le refus de s'ouvrir à l'autre, l'égoïsme, l'égoïsme, sont autant de vices qui enfouissent les valeurs de l'interaction communicationnelle qui vise l'intercompréhension entre les hommes, la vérité du dialogue étant la responsabilité. Développer l'acceptation de l'autre, la franchise, la sincérité, la légitimité des actes, le dépassement de soi, le décentrement de soi, éviter le déni de la reconnaissance, c'est renouer avec l'homo capax (homme capable) permettant de construire au-delà des déchirures. De Cours

Lumière à Canadian, le projet emballe. « Agir avec l'autre sans complaisance: Les limites d'une franchise », c'est sous ce thème que le Lycée Cours Lumière a tenu sa deuxième édition qui a mobilisé le 13 février dernier les élèves et tout le personnel. « C'est avec joie que j'ai accueilli ce deuxième numéro de Café Philo chez nous. Tout ce qui peut amener la culture dans l'établissement, c'est pour moi une joie partagée. C'est une occasion d'amener les enfants à réfléchir par eux-mêmes et à s'imprégner des valeurs de dialogue, de discussion dans leur vie quotidienne, à l'école ou dans leurs familles », s'est réjouie Aimée Mino-Mato, fondatrice de Cours Lumière qui appelle les hommes à s'accorder par la raison et à sortir de l'état de violence par l'intercompréhension. Et le chemin, c'est de faire sienne l'éthique de la discussion.

Le 21 février à Canadian, en plus du personnel et des élèves, les parents aussi s'étaient mobilisés à l'occasion de la rencontre axée sur le thème « Agir et sentir avec l'autre: les affects du vivre-ensemble et la raison publique ». « J'ai trouvé l'initiative très intéressante, surtout que ça a permis aux gens de participer librement au débat. Pour moi, le thème me ramène au vouloir vivre-ensemble. Agir avec l'autre, c'est d'abord se connaître soi-même et savoir ensuite qu'on a une personne en face de

soi ; il faut connaître sa valeur et celle de l'autre, reconnaître les différences qui existent entre nous, les accepter et avancer pour mener un vivre-ensemble apaisé et se dire que chacun peut apporter quelque chose. L'intérêt aussi, c'est d'amener les enfants à débattre et à

réfléchir par eux-mêmes et à pouvoir discuter en interaction avec les parents et aussi les amis, à accepter la différence et à agir avec l'autre surtout », a indiqué Mme Armelle Amegbée, Directrice du Lycée Canadian.

Source: www.icilome.com

Faure Gnassingbé appelle toutes les classes politiques à la paix



Faure Gnassingbé et la présidente du HCRRUN

Des acteurs politiques regroupés au sein de la Coalition des partis politiques de l'opposition togolaise, ont été reçus en audience, le 20 mars 2019 à leur demande, par le président Faure Essozimna Gnassingbé, à la présidence, en vue d'échanger sur des sujets d'intérêt national. Conduite par Antoine Folly de UDS-Togo, la délégation était composée de Dodji Apevon du parti FDR, professeur Komi Wolou du PSR, professeur Aimé Gogué de l'Addi, Sambiri Targone du parti DSA et de Pascal Adoko de la CDPA. Les entretiens ont notamment porté sur des questions d'intérêt national au nombre desquelles, les mesures d'apaisement, la poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles, les futures échéances électorales et la culture d'un climat de paix. Le président de la République a invité ses pairs à s'engager davantage pour l'enracinement de la démocratie et la consolidation de la paix dans notre pays.

Dans un monde où nous nous retrouvons régulièrement

témoins de tensions, d'actes de haine, du rejet des autres et de discriminations, la quête de la paix et la volonté de vivre ensemble en harmonie sont plus fondamentales que jamais. L'Unesco, et l'Organisation des Nations unies dans son ensemble, s'emploient quotidiennement à doter les populations des moyens d'instaurer la paix, non seulement parce que la paix est l'un des principaux objectifs du Programme 2030, mais aussi parce qu'il s'agit d'une condition préalable au développement durable et au bien commun. La paix n'est pas simplement l'absence de conflits, mais est un processus positif, dynamique, participatif qui favorise le dialogue et le règlement des conflits dans un esprit de compréhension mutuelle et de coopération. Il importe donc de respecter et de comprendre la diversité des religions et des cultures dans le monde, de préférer le dialogue et la négociation à l'affrontement et de s'entraider.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



AVIS AUX CLIENTS



La Direction Générale de CORIS BANK INTERNATIONAL vous informe que des individus, se faisant passer pour des agents de la banque, essaient d'extorquer de l'argent aux clients via paiement mobile sur des numéros bien indiqués, en vue d'intervenir pour une issue heureuse et rapide de leur dossier de crédit et/ou de financement.

La Direction Générale portait à la connaissance des clients que les faits tels que signalés sont purement des arnaques provenant d'individus mal intentionnés. Elle tient surtout à rassurer les clients et toute la population qu'une enquête est diligentée pour démanteler le réseau, afin que les présumés auteurs et complices de ces actes et faits délictueux soient soumis à la rigueur de la Loi.

Face à ces actes, la Direction Générale de CORIS BANK INTERNATIONAL invite les clients à plus de vigilance et les exhorte à toujours se référer aux services de la banque pour le suivi de leur dossier et dénoncer tout acte suspect de fraude, de corruption ou de méconduite à la direction.

CORIS BANK INTERNATIONAL, LA BANQUE AUTREMENT !

Afrima 2019

Un calendrier bien défini

Tout se précise pour la sixième édition de « All Africa Music Awards 2019 (Afrima) ». Le comité de « Afrima » en partenariat avec l'Union africaine a dévoilé le cahier de l'évènement qui se tiendra en novembre prochain. La première activité à retenir sur ce vaste calendrier est l'appel à candidatures à l'intention des professionnels de la musique africaine vivant sur le continent ou dans la diaspora. Tout se fera sur le site www.afrima.org.

« Afrima » est une propriété musicale qui reconnaît et récompense le travail et le talent d'une myriade d'artistes africains allant de l'ancienne à la nouvelle génération de musiciens. Cependant, pour être récompensé il faut soumettre à temps sa candidature via le site « Afrima » - www.afrima.org.

Les soumissions des candidatures au « All Africa Music Awards 2019 » sont ouvertes depuis le 15 mai dernier, et prennent fin le 2 août 2019. La condition pour

participer au « Afrima 2019 » paraît assez simple. Il faut d'abord être africain vivant sur le continent noir ou dans la diaspora, ensuite il faut exercer le métier de la musique.

Par ailleurs, il y a au total trente-six catégories de prix « Afrima ». En effet, les chansons et vidéos soumises doivent avoir été produites ou diffusées au cours de l'exercice du 1er août 2018 au 2 août 2019.

Les autres activités du calendrier des évènements sont : le processus de sélection



Toofan primé aux AFRIMA 2018

du jury composé de treize personnes et la sélection des candidats du 6 au 12 août. En outre, une annonce mondiale dans les médias de la 6ème liste des candidats « Afrima » aura lieu le 13 août afin de dévoiler publiquement les artistes africains et/ou les œuvres qui ont été nominées dans les

catégories régionales et continentales menant aux lauréats du trophée « Afrima » 23.9 carats en plaqué or.

Pour le moment, la ville hôte des récompenses officielles de « All Africa Music Awards 2019 » n'est pas encore dévoilée. L'édition précédente des

récompenses officielles a été accueillie par Accra, la capitale ghanéenne. Lors de l'édition 2018 de l'évènement, le tandem togolais « Toofan » a été nommé, et a remporté le prix du « Meilleur duo africain » au « All Africa Music Awards 2018 ».

Nadia Edodji

Parlement du rire

Enfin, Gogoligo fait son entrée

Après plusieurs tentatives entachées d'échecs, l'un des plus célèbres vient d'arriver au sommet de l'humour africain, le Parlement du rire qui prépare un grand tournage du 17 au 26 mai prochain au palais de la Culture d'Abidjan. Une récompense intervenue après un long travail que raconte l'artiste.

De gloire en gloire, il continue tout bonnement son chemin et est devenu incontestablement le porte-flambeau des humoristes togolais.

Mais alors, qui est l'homme ?

Il n'est plus à présenter. Gogoligo, de son vrai nom Ntsule Komi Mawulikplimi, est issu d'une famille très vaste avec 47 frères et sœurs ; un père, polygame déterminé, qui a épousé 13 femmes. Gogoligo s'est vite fait remarquer au collège avec une facilité remarquable à décrocher le sourire d'autrui. A ses débuts, il imitait le doyen Aze Kokovina.

Le pseudo Gogoligo (nudité), lui a été donné par ses camarades après que lui-même leur a raconté une anecdote dont

le personnage principal s'appelait Gogoligo. C'est le début d'une immense carrière qui commence d'abord par des animations à la radio en 1998 avant d'être déniché en 2003 par la télévision privée TV7 où il a animé l'émission « Festival ».

Mais, Gogoligo doit son succès au duo Gbadagog, fusion de Gbadamassi et Gogoligo. Ils co-animaient des émissions à la Radio Lomé et à la Télévision togolaise (TVT) avant de se lancer dans la production de séries télévisées qui fut un véritable succès à l'époque. Mais en 2013, les deux artistes se séparent et depuis lors, chacun fait cavalier seul. Cela n'a pas empêché Gogoligo de représenter le Togo dans la sous-région et de conquérir le public francophone par le truchement des tournées :

« En 2009, Canal + nous avait sollicités pour la série "Zem", puis j'ai été sollicité pour tourner moi seul la série "Palabres" ». C'est de cette façon que je suis parti faire une tournée américaine, puis une tournée européenne » a-t-il rappelé dans une interview.

Admis désormais à la cour des grands

Le mercredi 15 mai, l'artiste a sauté de joie quand il a découvert dans sa boîte électronique : « Félicitations ! Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous avez été sélectionné par le comité pour participer à la saison 7 du Parlement du rire produit par Gondwana-City production pour Canal plus Afrique ». Une joie qu'il essaie de traduire : « Il n'y a pas de magie, se plaindre tout le temps ne



L'humoriste Gogoligo

sert à rien. Il faut se lever, se battre, car seul le travail paie. Il n'y a qu'un petit pont entre la souffrance et la réussite ; arriver à le traverser fait de vous un gagnant. Quoi qu'il arrive, continuez, essayez avec la dernière rigueur, faites encore un pas en avant. N'abandonnez jamais. J'en suis une preuve palpable ». Gogoligo qui a plusieurs fois trébuché avant d'être finalement retenu, promet de ne pas décevoir les Togolais : « J'ai plusieurs fois envoyé des textes qui malheureusement n'avaient pas été retenus mais cette fois-ci la roue a tourné et me voici dans

la nouvelle équipe qui embarque aux côtés de Mamane. Rassurez-vous, je représenterai valablement mon pays ».

Il est à rappeler que le Parlement du rire est un championnat des professionnels de l'humour dans lequel ceux-ci vendent leur talent. La sélection est basée sur une évaluation des textes rédigés par l'humoriste et soumis au comité d'organisation de l'évènement. Pour cette année, la star togolaise entre en jeu les 22 et 23 mai prochains, soit dans deux sketches.

Augustin Akey (Stagiaire)

Lire

« Vol de nuit » d'Antoine de Saint-Exupéry. Ed Bibliothèque numérique romande. Pp 18-19

« ...À vrai dire, il ne jugeait pas, mais hochait la tête. Ignorant tout, il hochait la tête, lentement, devant tout ce qu'il rencontrait. Cela troublait les

consciences noires et contribuait au bon entretien du matériel. Il n'était guère aimé, car un inspecteur n'est pas créé pour les délices

de l'amour, mais pour la rédaction de rapports. Il avait renoncé à y proposer des méthodes nouvelles et des solutions techniques, depuis

que Rivière avait écrit : L'inspecteur Robineau est prié de nous fournir, non des poèmes, mais des rapports... »

Biodiversité

Tous au chevet de la mère nature en danger !

Ce n'est plus un secret pour personne aujourd'hui que la biodiversité est en danger. Plus besoin des constats de quelques experts que ce soit pour s'en rendre compte. La nature elle-même témoigne du drame qui se déroule silencieusement en son sein depuis des années et qui menace son intégrité et la survie de sa progéniture.

La nature s'exprime ! Elle crie, elle hurle, elle agonise mais continue d'encaisser des coups. Elle semble ne pas être comprise par ceux qui pourtant lui doivent tout. La communauté humaine doit en effet tout à la nature plus précisément la biodiversité, cette diversité de formes de vie (animaux, végétaux, micro-organismes) qui peuplent la planète.

Nourriture, eau, santé etc... la nature est l'essence même de l'existence de toute vie. D'elle nous sommes issus, d'elle nous dépendons et à elle nous retournerons. Il serait donc suicidaire de rester indifférent à son agonie. « Qu'il s'agisse des espèces, des écosystèmes, la diversité biologique est indispensable à la santé et au bien-être de l'espèce humaine. J'exhorte tous les acteurs (gouvernements, entreprises et société civile) à agir pour notre planète, la seule dont nous disposons, et à prendre de toute urgence des mesures de protection et de gestion durable pour préserver la vie dans toute sa richesse et sa fragilité », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique qui sera célébrée demain 22 mai 2019.

La nature est dangereusement en déclin

La nature décline actuellement à un rythme sans précédent, avec un taux d'extinction des espèces qui s'accroît, provoquant dès à présent de graves effets sur les populations du monde entier. C'est ce dont témoigne le nouveau rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services éco-

systemiques (IPBES) présentant le travail de 400 experts issus de plus de 50 pays.

680 espèces de vertébrés ont disparu depuis le 16e siècle. Aujourd'hui, 75% du milieu terrestre et 66% du milieu marin sont sévèrement altérés. Plus de 40% des espèces d'amphibiens, près de 33% des récifs coralliens et plus d'un tiers de tous les mammifères marins sont aussi menacés. Le responsable de cette situation est sans nul doute l'Homme à travers ses diverses activités. Déforestation, agriculture intensive, surpêche, urbanisation galopante, chasse, mines etc... sans oublier les changements climatiques dont les impacts sur les ressources naturelles sont non négligeables, toutes les conditions sont réunies pour que la messe soit dite.

Le groupe des experts des Nations unies sur la diversité biologique dans son rapport a montré que près d'un million d'espèces sur les huit millions répertoriés, risquent de disparaître d'ici des décennies, alors que les efforts actuels pour la conservation des ressources de la planète vont probablement échouer si des mesures radicales ne sont pas prises.

La biodiversité a une valeur inestimable

La valeur de la diversité biologique et son importance pour les générations présentes et futures ont été mondialement reconnues. En 1993, la Convention sur la diversité biologique (CDB) est entrée en vigueur et a été ratifiée jusqu'à présent par 196 Etats partis. Cet instrument légal international a comme objectifs la conservation



de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et de ses ressources génétiques, ainsi que le partage juste et équitable des avantages qui en découlent.

Etant donné l'importance de l'éducation du public et de la sensibilisation à la mise en œuvre de la Convention à tous les niveaux, l'Assemblée générale à travers la résolution 55/201 du 20 décembre 2000 a proclamé le 22 mai, date de l'adoption du texte, comme Journée internationale de la diversité biologique.

Thème 2019 : notre biodiversité, notre nourriture, notre santé

C'est le thème choisi par les Nations unies dans le cadre de la Journée internationale de la diversité biologique 2019. Que suggère au juste le choix d'un tel thème ? De nos jours, nous avons accès à une plus grande variété d'aliments que nos parents ou nos grands-parents. Mais à mesure que les variétés se diversifient, le régime alimentaire global dans son ensemble, c'est-à-dire ce que les gens mangent réellement, est en train de s'homogénéiser. Cela représente un risque.

Le thème vise donc à mettre l'accent sur la biodiversité en tant que fondement de notre alimentation et de notre santé et en tant que catalyseur essentiel pour

la transformation des systèmes alimentaires et l'amélioration de la santé humaine. Le thème vise à exploiter les connaissances et à sensibiliser davantage à la dépendance de nos systèmes alimentaires, de notre nutrition et de notre santé à la biodiversité et à des écosystèmes sains. Il célèbre également la diversité fournie par nos systèmes naturels pour l'existence et le bien-être de l'humanité sur terre, tout en contribuant à d'autres objectifs de développement durable, notamment l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques, la restauration des écosystèmes, une eau plus propre et la faim « zéro ».

Au cours des 100 dernières années, plus de 90% des variétés de cultures ont disparu des champs des agriculteurs. La moitié des races de nombreux animaux domestiques a disparu et les 17 principaux lieux de pêches dans le monde sont désormais exploités au-delà de leurs limites durables. Des systèmes de production alimentaire variés au niveau local sont menacés, notamment des connaissances autochtones, traditionnelles et locales. Avec ce déclin, la biodiversité agricole est en train de disparaître, ainsi que des connaissances essentielles sur la médecine traditionnelle

et les aliments locaux. La perte de régimes divers est directement liée à des maladies ou à des facteurs de risque pour la santé, tels que le diabète, l'obésité et la malnutrition et a un impact direct sur la disponibilité des médicaments traditionnels.

Lutte pour la préservation de la biodiversité: une utopie?

C'est la question que se posent bon nombre d'observateurs. Face à l'utilisation anarchique des ressources de la planète et à la dégradation accélérée de la biodiversité, l'on est parfois en droit de se demander si ce n'est pas perdu d'avance. Tout comme dans la lutte contre les changements climatiques, la satisfaction des besoins et les intérêts économiques tendent à prendre le dessus.

Tout le monde est interpellé : gouvernants, sociétés civiles, secteur privé, citoyens. Les Etats partis à la Convention sur la diversité biologique se retrouvent en Chine l'année prochaine pour leur conférence (COP 15) et l'on attend des décisions importantes et des actions énergiques suite à cette rencontre. Ce n'est qu'ainsi que les utopistes pourront peut-être changer d'avis.

Edem Dadzie
Source : Nations unies

Semaine de l'étudiant

Huit jours de promotion et de cohésion sociale à l'ISDI

Entamée le vendredi 17 mai 2019, la semaine de l'étudiant à l'Institut supérieur de droit et d'interprétariat (ISDI), a été officiellement lancée hier 20 mai 2019, avec une cérémonie d'ouverture dans les locaux dudit institut. Présidée par le docteur José Kwassi Symenouh, président de l'ISDI, Kossi Franck Somali, directeur général de l'Institut et par son secrétaire général, Félicien de Souza, la cérémonie d'ouverture a rassemblé professionnels, invités, et étudiants surtout, autour de « L'étudiant, pilier du développement et promoteur de la cohésion sociale », thème de cette semaine de l'étudiant. Lequel est au cœur d'un programme riche tant intellectuellement, culturellement que festif.

Du vendredi 17 et vendredi 24 mai 2017, telle est la période sur laquelle s'étale la semaine de l'étudiant à l'Institut supérieur de droit et d'interprétariat (ISDI). L'objectif est de créer une aubaine aux étudiants de l'ISDI de pouvoir s'exprimer et de se faire découvrir au-delà des cours pédagogiques. Les 17 et 18 mai, les activités ont débuté tambour battant, avec successivement une caravane et une soirée musicale. Hier 20 mai, lors de la cérémonie marquant la continuité du programme, le présidium constitué des premiers responsables de l'institut a instruit l'assistance sur la vision de l'institut tout en rappelant les échelons

gravis par cet institut malgré son jeune âge, 5 ans d'existence (créé en 2014). « L'ISDI s'inscrit au plus près des acteurs institutionnels, économiques, culturels et académiques. Cela est matérialisé par la signature d'une convention tripartite conclue le 29 mai 2015 entre l'AGET, l'ANPE et l'ISDI, favorisant l'obtention à nos étudiants des stages et des emplois. L'institut a également signé une convention en avril 2018, avec l'Université d'Artois en France pour l'implantation d'un Master délocalisé. Fort de son expertise, l'ISDI a obtenu la certification ISO 9001 version 2015 et a été primé entreprise la plus dynamique dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. (...).

Mais les défis immenses. Il conviendrait de garder le cap tout en le renforçant », a rappelé le docteur José Kwassi Symenouh, président de l'ISDI. La cérémonie a été suivie d'une conférence débat sur « La responsabilité de l'utilisateur des réseaux sociaux », animée par Yao Délali Adjalle-Adjji, avocat et docteur en droit, et modéré par Florent Gnanlé, juriste et spécialiste des marchés publics et financement de projet.

La journée d'aujourd'hui 21 mai est meublée par un concours de plaidoirie, par un procès fictif et par un salon professionnel (le partage d'expérience et un tête-à-tête avec les professionnels). Demain, l'identité africaine sera à



Le présidium de la cérémonie d'ouverture

l'honneur avec la soirée africaine aux rythmes d'Afrique. Le jeudi 23 mai, les talents dont regorge l'institut seront sous les projecteurs sous le concept « ISDI a un incroyable talent ». Tout porte à croire qu'il s'agit d'un programme étoffé de recherche de la connaissance. « Cette semaine de l'étudiant est l'occasion pour nous de se retrouver et réfléchir sur notre apport au développement ; raison de ce thème. Opportunité également de nous affirmer

et de montrer la place que nous occupons dans la société. Aussi nous divertir au sens responsable et correct du terme », affirme Bizem Loïc Ali-Kpohou, étudiant en droit privé à l'ISDI.

L'apothéose de cette journée de l'étudiant à l'ISDI se tiendra le vendredi 24 mai 2019, avec la grande soirée dénommée « God and Godness garden (jardin des dieux et des déesses) », au Grand Rex de Lomé.

Attipoe Edem Kodjo

Branche togolaise de l'UPF

Loïc Lawson et son équipe se lancent le défi de la redynamisation

La section togolaise de l'Union internationale de la presse francophone (UPF), a tenu vendredi 17 mai 2019 à Lomé, son Assemblée générale. Assemblée à l'issue de laquelle, un nouveau bureau de l'UPF section Togo, a été instauré, avec à sa tête Loïc Lawson. Le directeur de publication de Flambeau des Démocrates, devient ainsi le président pays de l'organisation.

C'est sous la supervision du président international de l'Union internationale de la presse francophone (UPF), le Sénégalais Madiambal Diagne, que Loïc Lawson a été élu président de la branche togolaise de l'organisation. « Merci aux confrères journalistes et patrons de presse pour le choix porté sur ma modeste personne. Ce n'était pas gagné d'avance. Merci au président internationale de l'UPF Madiambal Diagne pour avoir fait le déplacement de Lomé en

personne, afin d'organiser dans la transparence et de manière démocratique cette élection. (...). Nous nous attellerons dès à présent à la redynamisation de l'UPF Togo, à rassembler davantage les confrères autour de la cause et de l'intérêt commun de notre métier qui est le journalisme... Serrons les coudes et restons surtout journalistes ! », a confié le nouveau président pays, Loïc Lawson après son élection. Aussi, a-t-il invité les journalistes togolais à s'unir

autour de l'intérêt commun. Il a également appelé à donner une nouvelle dynamique à l'UPF-Togo. Le nouveau président a reçu les félicitations de plusieurs membres de l'UPF à l'international. Il s'agit de celles de Zara Nazariah, secrétaire général UPF international, Frantz Montoban, président de l'UPF Guyane, des présidents des sections UPF-Gabon, de l'UPF-Côte d'Ivoire et autres. Loïc Lawson se trouve donc à la tête d'un bureau constitué comme suit:



Loïc Lawson

vice-président: Pierre-Claver Kuvo, secrétaire général : Alphonse Logo, secrétaire général adjoint: Alexandre Agbozo-Guidi, trésorière générale: Andréa

Magnim, trésorier général adjoint: Jean de Dieu Panou, commissaires aux comptes: Primus Guenou et Ambrosine Koumedzro.

Attipoe Edem Kodjo

Recensement électoral

Suite de la page 3

Les leaders de l'opposition extraparlamentaire y ont participé

... A part le fait d'aller chercher leurs cartes d'électeurs qui font d'eux de potentiels candidats, ces leaders ont encore une fois formulé des plaintes. Pour eux, tout est fait pour ne pas

enrôler leurs militants qui selon eux constituent l'essentiel de ceux qui sont allés se faire inscrire du 16 au 19 mai dernier. Mais des analystes pensent qu'ils doivent s'en prendre à eux-mêmes. En effet,

ces derniers pensent qu'ils n'auraient pas dû boycotter le recensement de 2018 qui avait bénéficié de plus de temps. Ils pouvaient aller se faire recenser, figurer dans le fichier électoral et ensuite

décider ce qu'ils veulent. Ils ont préféré le boycott, et aujourd'hui où la Ceni n'a visiblement plus le temps de faire un recensement bis, sinon juste une révision, les leaders de l'opposition

extra-parlementaire se plaignent et appellent à la reprise de l'opération. La Ceni pourra-t-elle trouver une solution à cette situation ? Difficile de le dire.

E. Dadzie

BOA *Express*

TRANSFERT D'ARGENT
RAPIDE ET SÉCURISÉ



• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

BOA *Express*



BANK OF AFRICA

Group of BMCE BANK 